



Norois

Environnement, aménagement, société

231 | 2014

Les modes d'habiter à l'épreuve de la durabilité

Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ?

Collective gardens and ecodistricts of Bordeaux: From cultivated space to a sustainable way of living?

Nicolas D'Andrea et Pascal Tozzi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/norois/5087>

DOI : 10.4000/norois.5087

ISBN : 978-2-7535-3599-2

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2014

Pagination : 61-74

ISBN : 978-2-7535-3465-0

ISSN : 0029-182X

Référence électronique

Nicolas D'Andrea et Pascal Tozzi, « Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ? », *Norois* [En ligne], 231 | 2014, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 14 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/norois/5087> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.5087>

Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : de l'espace cultivé à un habiter durable ?

*Collective gardens and ecodistricts of Bordeaux:
From cultivated space to a sustainable way of living?*

Nicolas D'ANDRÉA, Pascal TOZZI

UMR CNRS 5185 ADES, Université Bordeaux III, Maison des Suds, Esplanade des Antilles – 33600 PESSAC,
France (nic.dandrea@gmail.com) (p.tozzi@ades.cnrs.fr)

Résumé : À travers des études de cas d'écoquartiers bordelais, cet article analyse les jardins collectifs comme porteurs d'enjeux, de mobilisations et de pratiques multiples, au cœur de la concertation habitante et de la promotion d'un habiter durable. Partant du constat d'une émergence des écoquartiers concomitante à un renouveau des jardins collectifs, le propos montre en quoi ces derniers, avec leurs usages habitants, sont mobilisés comme activateurs de pratiques, de comportements sociaux et écologiques, de mise en scènes, conformes aux injonctions de la durabilité urbaine. Les cas présentés dans cet article, avec leurs spécificités locales, montrent que la mise en œuvre opérationnelle des jardins apporte une contribution effective à la mobilisation et à l'appropriation habitante, avec autant de mise à l'épreuve de celles-ci. Pour les acteurs concernés, le défi devient alors celui de la capacité à entretenir les processus collectifs et participatifs, dans les quartiers durables.

Abstract: Taking as its basis case studies of ecodistricts in the city of Bordeaux, this article analyses the importance of community gardens in mobilising people and providing different activities at the heart of community consultation and of the promotion of a sustainable way of life. Starting from the observation of a revival of community gardens alongside the emergence of ecodistricts, this paper shows how these gardens, and the various ways in which they are used by the community, create involvement and bring about social and ecological behaviours which correspond to the norms of urban sustainability. The cases presented in this paper, with their local specificities, show how the organisation and running of the gardens makes a clear contribution to community involvement in and appropriation of living space as well as the difficulties inherent therein. In this context, the community garden itself indeed stands out as different from the collective dynamic which brings it about, in the same way that housing is different from living space. For the involved parties, the challenge then becomes the capacity to maintain the collective, participative and appropriation processes within the ecodistricts.

Mots clés : jardins collectifs – écoquartiers – modes d'habiter durable – participation habitante

Keywords: Community gardens – ecodistricts – sustainable way of living – inhabitant participation

INTRODUCTION

Les écoquartiers sont souvent présentés comme des espaces d'expérimentation pour de nouvelles formes de gouvernance urbaine, d'appropriation et de participation des habitants¹ (Emelianoff, 2008). Pour leurs porteurs, ces démarches d'aménagement durable visent l'objectif de renouveler la fabrique du projet urbain : elles affichent en ce sens des ambitions qualitatives fortes en matière de conception, d'usages des espaces publics et collectifs (CERTU, 2013). Dans ce contexte, le jardin ressort comme un objet qui traduirait et articulerait idéalement toutes les composantes de la durabilité urbaine. En particulier les jardins collectifs, promus comme opérateurs de vivre-ensemble et vecteurs de changement, qui deviennent porteurs d'enjeux, de mobilisations et de pratiques multiples au cœur d'un habiter durable (Duchemin *et al.*, 2010). Le terme « jardin collectif », par opposition aux jardins privés individuels, intègre l'idée de culture associée à une dynamique collective. Dans cet article, son utilisation recouvre l'ensemble des formes, des pratiques jardinières et habitantes, les plus fréquemment constatées en France² : jardins partagés, familiaux, d'insertion par l'activité ou pédagogiques³.

Afin de questionner ce lien entre jardins collectifs, écoquartiers et modes d'habiter la ville durable, nous nous appuyons sur des éléments d'histoire et un inventaire descriptif des jardins bordelais⁴, sur des études de cas et des entretiens réalisés dans le cadre du programme de recherche ANR PAGODE⁵. Nous montrerons d'abord comment s'exprime localement la tendance nationale d'un renouveau des

jardins collectifs concomitante à une émergence des écoquartiers (D'Andréa et Tozzi, 2011), avec ses incidences sur les relations socio-spatiales. Nous verrons ensuite dans quelle mesure ces jardins bordelais, reliés à des enjeux sociétaux divers, servent la diffusion d'un discours de promotion des modes d'habiter durables, en même temps que la mise en scène de l'urbanisme durable par ses acteurs institutionnels. Le propos dominant à Bordeaux comme ailleurs, qui tient souvent de la prescription ou de l'invocation, fait du jardin collectif un activateur de pratiques et de comportements sociaux et écologiques, à travers des usages habitants conformes aux injonctions d'une idéologie de la durabilité. Porteuse de ces attentes à l'échelle de l'écoquartier, la mise en œuvre opérationnelle des jardins collectifs bordelais apporte son lot de contributions effectives à la mobilisation et à l'appropriation habitante, autant que de mises à l'épreuve de celles-ci.

LE REDÉPLOIEMENT DES JARDINS COLLECTIFS DANS L'ESPACE BORDELAIS

L'actuelle dynamique jardinière bordelaise se révèle héritière d'une histoire spécifique, ayant influencé le mouvement national des jardins collectifs. Singulier par cet aspect, mais finalement assez représentatif des tendances d'évolutions typologiques constatées ailleurs (Scheromm, 2013), le cas bordelais permet d'observer un processus de diffusion, porteur de renouvellement des configurations socio-spatiales entre habitants et jardins collectifs. L'émergence du couple écoquartier-jardin partagé en est l'une des facettes éclairantes.

Du jardin familial au jardin partagé : la transition bordelaise

Le processus de développement des jardins ouvriers à Bordeaux et dans sa banlieue est conforme au modèle national⁶, les besoins étant toutefois limités par les connexions entre citadins

1. À côté d'autres approches qui insistent notamment sur le registre des innovations techniques, l'attention accordée à l'environnement, etc.

2. Le cas est par exemple différent au Québec, où, le terme de « jardin collectif » se limite à ce qui en France correspondrait en partie « jardin d'insertion » (Duchemin, 2013).

3. Il est à noter que la dimension collective peut varier d'une forme à l'autre (mise en commun du matériel, parcelles en co-jardinage, partage des récoltes, gestion et projet associatifs, vocation sociale, etc.) et peut s'hybrider par des processus d'individualisation (parcelles individuelles, autoconsommation, etc.). Par ailleurs, si le propos de cet article traverse les préoccupations de l'« agriculture urbaine », nous n'envisagerons pas d'opérer un strict cadrage problématique en ces termes qui, bien que riches, nécessiteraient un argumentaire trop long pour un positionnement pertinent face aux controverses qui traversent le champ en question et ses enjeux de définition extensive ou restrictive, marchande ou pas, alimentaire ou non-alimentaire, professionnelle ou non, etc. (Duchemin, 2013 ; Nahmías et Le Caro, 2012).

4. Cet article fait alternativement référence à la Ville de Bordeaux et à la communauté Urbaine de Bordeaux (CUB).

5. Acronyme pour Participation, Animation et Gouvernance Dans les Ecoquartiers. Ce programme, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) (2010-2013) est conduit par une équipe de l'UMR ADES.

6. « [N]aissance et promotion du jardinage ouvrier dans le sillage des initiatives en faveur de la propriété et du logement social [...]; progression du parc de jardins dans les années de création, mais portée marginale et stagnation jusqu'à la guerre 1939-1945; essor quantitatif durant celle-ci puis lent déclin jusqu'à la fin de la décennie 60-70 qui voit le stock de parcelles se stabiliser et parfois légèrement progresser » (Cerezuelle, Le Formal, Roca 1990 ; p. 205).

et campagnes environnantes, ainsi que le type architectural de l'échoppe – doté à l'arrière d'un jardin et souvent d'un puits. Les quartiers nord de Bordeaux, aux abords des chantiers de construction navale concentrent les premières implantations au début du *xx^e* siècle. Le nombre de groupes de jardins gérés par la Société de Jardins Ouvriers de Bordeaux et de sa Région⁷ culmine à 33 en 1943, et décline ensuite rapidement : 27 en 1946, 15 en 1950, 6 en 1961. Sous la pression foncière des activités industrielles et de construction de logements, les groupes de jardins sont relégués (rive droite, périphérie) et souvent déplacés (des 5 groupes officiels de 1965, 4 sont nouveaux). À partir des années 1950, l'âge des jardins « familiaux » succède progressivement à celui des jardins « ouvriers ». Le nouveau modèle s'inscrit au carrefour d'une remise en question des grands ensembles, d'une émergence de considérations écologistes, et d'une forme de banalisation comme équipement dévolu à la fonction d'espace vert et de loisir. Il en résulte un processus de normalisation du jardin familial qui ne semble pas générer à Bordeaux d'emprise significative⁸. Les chercheurs du PADES⁹ recensaient en 1990, 23 groupes de jardins¹⁰ dans la CUB¹¹ dont 4 à Bordeaux même.

Qu'est-il advenu de cet ensemble ? Dans quelle mesure s'est poursuivie la diffusion des jardins familiaux, ou d'autres formes de jardins collectifs, au cours des deux dernières décennies ? La réponse à ces questions nécessiterait une « démographie » des jardins collectifs. L'analogie est pertinente dans la mesure où l'on reconnaît une population statistique dont les individus « naissent », « meurent » et sont susceptibles de « migrer ». La méthodologie optimale viserait une reconstitution des flux (jardins entrants, jardins sortants chaque année) au cours de la période. L'option retenue, plus sommaire, permet *a minima* d'identifier une tendance d'évolution à partir d'une observation transversale, soit la description de 37 unités de jardinage collectif répertoriées en 2012¹² sur le territoire de la CUB. L'analyse

rétrospective de la diffusion des jardins à partir d'un seul stock oppose un biais classique : les effectifs observés ne reflètent que les créations de jardins s'étant maintenus jusqu'à la date d'enquête¹³. Ainsi, dans notre relevé, les groupes les plus anciens sont des jardins familiaux excentrés et liés à une corporation professionnelle : Port Autonome de Bordeaux (rive gauche nord, création antérieure à 1975¹⁴) ; jardin des cheminots à Cenon (rive droite intérieure). Aucun ne persiste des années 1980 à l'exception d'un jardin pédagogique que l'on peut dater de la création de la ferme enfantine à Bordeaux-Lac¹⁵. Ceci impliquant la disparition de la quasi-totalité des groupes de jardins relevés dans l'étude du PADES évoquée ci-avant. Par ailleurs, 6 unités renvoient aux années 1990 et les deux tiers restants ont été créés postérieurement. L'accélération est perceptible autour de l'année 2000 et une seconde inflexion, exponentielle, se produit depuis 2010, dont notamment 8 créations en 2011. Si la chronique ne fait que suggérer la contraction du parc dans les années 80-90, elle décrit précisément l'essor récent et signale un basculement typologique.

Pour l'analyser, il est utile de concevoir le caractère pionnier (Roustang, 2004 ; Fayet, 2005) de Bordeaux, en France, dans le développement de nouvelles formules de jardins collectifs. Outre la référence historique aux jardins communautaires nord-américains (années 1970), le récit de l'émergence du jardin partagé en France (Baudalet, Basset, Le Roy, 2008) situe habituellement les débuts du mouvement au milieu des années 90, avec le rapprochement d'associations innovantes soutenues par la Fondation de France, la concrétisation d'une réflexion collective et d'un réseau national en 1997, *Le Jardin dans Tous Ses États* (JTSE). Cependant, dans diverses régions, les expérimentations antérieures par des acteurs ayant inspiré ce mouvement ne sont pas toujours rappelées¹⁶.

centres médicaux, etc.) ne sont pas comptabilisés. Chaque unité a été géoréférencée.

7. *Ibid.*, p. 204. Ce champ ne couvre pas la totalité des groupes de jardins mais ceux encadrés par cette institution. Des groupes atypiques ou informels existaient également.

8. *Ibid.*, p. 214.

9. Programme Autoproduction et Développement Social.

10. Dont un tiers de « micro-groupes » de 3 à 18 parcelles sur des terrains variant en moyenne de 1 000 à 5 000 m².

11. Communauté urbaine de Bordeaux.

12. Relevés réalisés par consultation des services municipaux, d'acteurs socioculturels et recherche documentaire. Les potagers pédagogiques au sein des enceintes scolaires et les jardins d'établissement (RPA,

13. Par conséquent, la probabilité de ne pas capter les cas s'accroît avec le temps et la représentativité des sous-groupes établis selon la période de création n'est pas homogène.

14. Nous ne disposons pas de datation exacte. Les vues aériennes de l'IGN attestent de la présence des parcelles et des gloriottes en 1978 et pas encore en 1970.

15. À l'initiative de la Fondation pour l'Enfance et de la Mairie de Bordeaux. Cf. Maillage N° 2, juin 1999, revue de l'Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux, [<http://www.centres-animation.asso.fr/acaqb/maillage/mail02/2bon.htm>, consulté le 22.03.2012].

16. Dans la région bordelaise, le PADES signale dès 1990 « à rebours du modèle officiel, des expériences récentes [qui] ont voulu au contraire

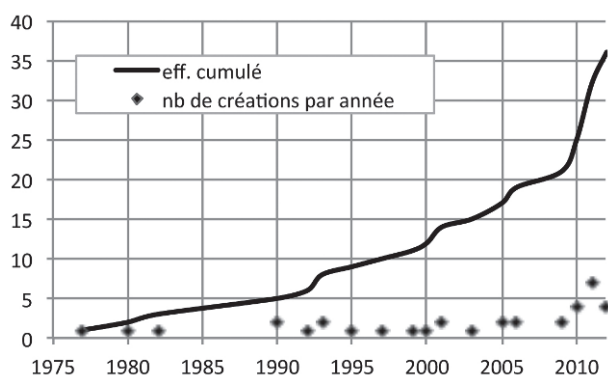


Figure 1 : jardins collectifs CUB selon l'année de création (eff. cumulé, lissage moy. mobile ordre 3) (Source : PAGODE 2012)
Collective gardens of the Urban Community of Bordeaux according to the year of creation.

À Bordeaux, les premières expériences de « jardins familiaux à vocation sociale » résultent d'une coopération entre l'association Les Jardins d'aujourd'hui (fondée en 1986), les services sociaux de la municipalité et des acteurs socio-culturels. E. Prédine¹⁷ (Prédine et Collaert, 2009), p. 50, membre fondateur de l'association, évoque le laboratoire qu'a été, en 1987, la création d'un jardin collectif pour un groupe de mères isolées de la Cité du Grand Parc¹⁸ impliquées dans l'atelier cuisine du centre social. En 1993, naissent des jardins familiaux au quartier des Aubiers¹⁹ qui seront agrandis en 1996 et qui constituent l'archétype local du jardin de développement social. Suivront dans cet esprit les jardins familiaux de Bacalan (2001)²⁰. Ce qui est innovant, pour l'époque, est de penser le travail de façon partenariale, sur une base participative (les habitants sont démarchés au porte-à porte, le règlement est co-construit) c'est-à-dire reposant sur une animation professionnelle, mais sans concession sur la dimension vivrière du jardin.

Au regard de cette histoire et de l'implication des Jardins d'Aujourd'hui²¹ dans le réseau national

prendre en compte les possibilités offertes à l'action sociale par le jardinage collectif » : les jardins du secours populaire à Dax, des jardins familiaux à Saintes et l'action des jardins d'aujourd'hui dans la Cité du Grand-Parc à Bordeaux. (Cerezuelle, Le Formal, Roca 1990 ; p. 215-216)

17. Et entretien d'E. Prédine réalisé le 18 janvier 2013.

18. Grand quartier d'habitat social du péricentre de Bordeaux, non classé en ZUS.

19. Autre grand quartier d'habitat social qui se situe en ZUS et concentre les difficultés sociales au niveau le plus élevé dans l'agglomération.

20. Autre quartier populaire de Bordeaux.

21. De la réorganisation des activités des Jardins d'Aujourd'hui est née la SCOP Saluterre, bureau d'études de référence dans la conception et la mise en place de jardins partagés et correspondant régional du réseau JTSE.

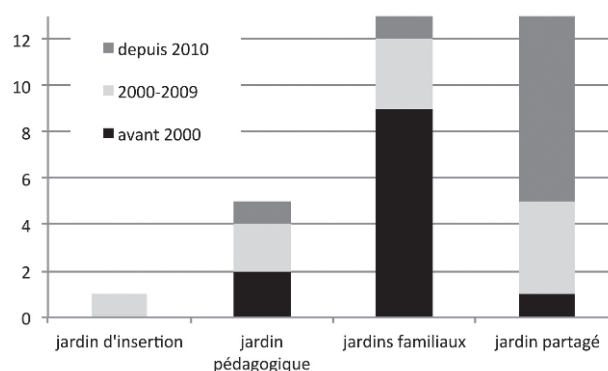


Figure 2 : jardins collectifs CUB selon le type et la période de création (Source : PAGODE 2012)
Collective gardens of the Urban Community of Bordeaux according to the type and the period of creation

JTSE, il est logique de signaler le modèle bordelais entre autres inspirations des principes des jardins partagés et de la méthode favorisant leur mise en œuvre. Malgré cette antériorité, l'observation de G. Roustang (2004) déplorant le « peu de jardins de développement social avec parcelles individuelles créés dans l'esprit de la charte JTSE », n'en était pas moins vraie dans la CUB. Depuis, le nombre de jardins collectifs y a triplé et le constat peut sembler encore valable si l'on conçoit de façon exigeante cette dimension sociale. Il ne s'applique plus vraiment, si l'on reconnaît un héritage diffus à travers l'approche participative des associations, les attentes sociales des municipalités et l'impératif d'animation souvent assumé par les uns et/ou les autres. Globalement, la CUB bascule d'une prépondérance du « jardin familial » à celle du « jardin partagé » : 75 % des jardins créés avant 2000 sont du premier type, 80 % de ceux créés depuis 2010 sont du second ; en 2012, 46 % des cas sont des jardins partagés. Le processus est encore plus avancé à Bordeaux, où l'objectif de trois créations minimum par an a été posé²². En effet, sur 16 jardins collectifs 10 sont du type « partagé » (62 %) en 2012 et déjà 13 sur 19 en 2013 (68 %). Par ailleurs, le développement des jardins collectifs repose aussi sur d'autres composantes, un quart relèvent d'autres types : 5 jardins pédagogiques (3 à Bordeaux dont 1 accueilli par le Jardin botanique, Bègles, Eysines), 1 jardin d'insertion par l'activité (Blanquefort).

22. Ville de Bordeaux, délibération 2013/447, séance du lundi 15 juillet 2013.

Un phénomène de diffusion impliquant de nouvelles configurations socio-spatiales

La répartition spatiale de cette expansion indique un mouvement de diversification des sites d'implantation et une tendance de relocalisation des périphéries vers les centres. Ainsi, Bordeaux concentre 40 % des jardins collectifs²³ et l'on peut noter l'émergence d'un pôle béglais avec 8 groupes de divers types en 2013. On peut constater aussi que certaines communes ouvrent des quartiers centraux aux jardins collectifs. Bordeaux en est une illustration évidente dans les limites des boulevards, même si l'on remarque que son cœur de ville résiste au verdissement. Ce repositionnement dans les quartiers centraux est indissociable du type « jardin partagé ». D'un côté, la formule garantit un moindre coût d'investissement pour la municipalité : main-d'œuvre volontaire, superficies souvent réduites (moins de 1 000 m²), satisfaction des groupes d'habitants. De l'autre, la localisation même renforce le modèle : plus les jardins sont dans la ville, à proximité des habitants, plus les sociabilités sont valorisées et les besoins fonciers ou productifs minimisés. De petits espaces peuvent ainsi légitimer de grandes attentes, la position important davantage que l'étendue et le substrat pour trouver son public. Comme le montrent des exemples bordelais, un ancien site industriel (Jardin des Foudres), une surface artificialisée (Place André Dormoy), un délaissé urbain temporaire (Jardin à gratter, Place André Meunier) peuvent se jardiner avec des techniques d'apport de terre ou de culture en bacs. Dans l'ensemble, la CUB connaît les tendances de changement constatées en France et interdépendantes : occupation de surfaces très réduites, production bien plus symbolique que nourricière, extrême variabilité des logiques d'implantation au sein des tissus urbains (Pashchenko et Consales, 2010).

La situation prenant le pas sur le site, le marquage social des jardins s'atténue ou plutôt s'individualise. Le processus de diffusion spatiale est porteur de nouvelles contiguïtés sociales, même si dans le cas des jardins d'insertion et des jardins pédagogiques, le public n'est pas forcément constitué de rive-

rains²⁴. À l'échelle de la CUB, les jardins se localisent dans tous types de zones urbanisées. D'une part, au sens morphologique, les jardins se retrouvent dans des quartiers d'habitat pavillonnaire ou collectif plus ou moins anciens, en tissu mixte et dans des quartiers centraux ou péri-centraux. Les positions en zone d'habitat individuel dispersé ou en campagne sont désormais les moins fréquentes, notamment à cause de l'extension de la tache urbaine (effets de jonction, d'éradication). D'autre part, les localisations se renouvellent en termes de sociologie du peuplement. Les zonages de la politique de la ville en sont un indice élémentaire : si les deux tiers des jardins aménagés avant 2000 et encore présents en 2012 se trouvent en ZUS (zone urbaine sensible), cette proportion n'est plus que de 20 % pour les cohortes suivantes. On ne peut toutefois pas parler de « gentrification » des jardins par ce seul critère. Les zones IRIS de référence, malgré les limites de la méthode²⁵, suggèrent une forte hétérogénéité des profils de voisinage au regard de l'étendue et de la dispersion d'indicateurs tels la part des ouvriers/employés (de 27 % à 85 %) ou des logements sociaux (de 0 % et 97 %). En définitive, ce renouveau des jardins collectifs semble atteindre des quartiers représentatifs de toutes les strates sociales, comme l'illustre la carte des jardins bordelais (figure 3).

La diffusion spatiale de jardins collectifs de toutes sortes, qui contribue à la diversification sociale des populations initiées, ne résulte pas seulement d'implantations *a posteriori* dans les quartiers existants, mais aussi d'une insertion *a priori* dans ceux qui se créent. En effet, les typologies d'espaces publics mobilisées dans certains projets urbains récents témoignent de la pleine intégration de ces lieux censés favoriser le lien social. C'est au regard des enjeux de l'urbanisme durable, dont le jardin collectif articulerait toutes les composantes (écologique, sociale, économique) que la connexion est la plus évidente. Les dossiers de candidature au concours ÉcoQuartiers 2011²⁶ illustrent bien : la moitié fait référence à une ou plusieurs modalités de jardins collectifs. Sur les deux concours (2009 et 2011), les

23. À titre de comparaison approximative, Bordeaux concentrait en nombre de lots 15 % des groupes de jardins collectifs identifiés par le PADES en 1990. (Cerezuelle, Le Formal, Roca 1990; calcul propre).

24. Les jardins pédagogiques inventoriés sont visités par le public d'institutions diverses qui peuvent venir d'autres quartiers, voire d'autres communes.

25. Selon la forme de la zone IRIS, sa cohérence au regard du peuplement, et la position du jardin, le rapport analogique est plus ou moins biaisé.

26. Sur un total de 392 dossiers du concours 2011.

six projets urbains positionnés dans la CUB²⁷ vérifient cette association. Toutefois, le discours initial et les faits ne concordent pas forcément. L'idée de jardin partagé a été abandonnée à Mérignac « Les Pins », mais maintenue à Bègles « Terre-Sud » et Pessac « Arago », sans réelle avancée. Tandis qu'Ambarès-et-Lagrave « Les Érables » n'a pour l'instant vu se réaliser qu'un petit jardin provisoire, loin de l'ambition initiale. Inversement à Bordeaux, « Ginko » et « Darwin » portent un projet de jardin collectif dont l'idée n'avait pas été communiquée en phase pré-opérationnelle. C'est principalement à partir de ces exemples de quartiers durables²⁸ que l'on se propose de souligner les enjeux exprimés par les acteurs impliqués dans la mise en place de jardins collectifs.

DES JARDINS COLLECTIFS POUR LA PROMOTION DE MODES D'HABITER DURABLES

La multifonctionnalité portée par les jardins collectifs, en lien avec les prescriptions de la ville et de l'habiter durables, constituent une opportunité pour les instances commanditaires et impliquées dans la fabrique urbaine (Wegmuller et Duchemin, 2008). Aux saisies politiques et aménageuses des expériences jardinières en vue d'une meilleure gestion de proximité, se superposent des discours de projets, porteurs des prescriptions de la durabilité que les habitants des écoquartiers sont incités à adopter. Ce, pour se mettre en conformité avec les nouveaux attendus de modes de vie que sont censés favoriser les opérations d'écoquartiers.

Des discours jardiniers, pour une durabilité au cœur de l'aménagement et de l'habiter

Les argumentaires des projets de jardins bordelais partagent le discours écologique dominant, notamment en vogue autour des opérations d'écoquartiers à l'échelle nationale. Les jardins collectifs sont à ce titre inclus dans la stratégie d'assemblage des espaces verts et de « gestion différenciée » à

l'ordre du jour dans la ville durable. Bordeaux a ainsi mis en place un « plan vert » depuis 2001, revendiquant son « patrimoine vert de qualité » et ses « 15 m² d'espace vert par habitant » ainsi qu'une nature « partout présente²⁹ », incluant les jardins de toutes sortes. La CUB s'est de son côté fixée un objectif de « 55 000 ha pour la nature » et « l'affirmation des trames vertes et bleues³⁰ ». Au-delà d'une « connectique du vert », les jardins sont vus, par les collectivités et les collectifs porteurs de projets, comme des lieux de renaturation et d'une biodiversité urbaine réussies. Cette dernière ressort en contribution majeure affirmée pour les sites des écoquartiers bordelais. Le « sans pesticides ni herbicide » est aussi revendiqué dans les chartes existantes (Ville de Bordeaux) ou en préparation (Communauté urbaine). De même, l'arrosage « raisonné » ou grâce à l'eau de pluie récupérée, la fertilisation par des composts divers, ou encore la mise en place d'abris, refuges et nichoirs, etc. Par ce type de cahier des charges, c'est le jardin-habitat, au sens de territoire occupé par une plante ou un animal à l'état naturel, qui devient le corollaire de l'habiter humain. Promus localement à travers l'action socio-spatiale des jardins collectifs, c'est le « concernement environnemental » et son éthique globale de l'espace qui visent à être confortés : « habiter le monde sans le rendre pour d'autres, pour tous les autres, et pour soi-même parmi eux, inhabitable » (Levy, 2002).

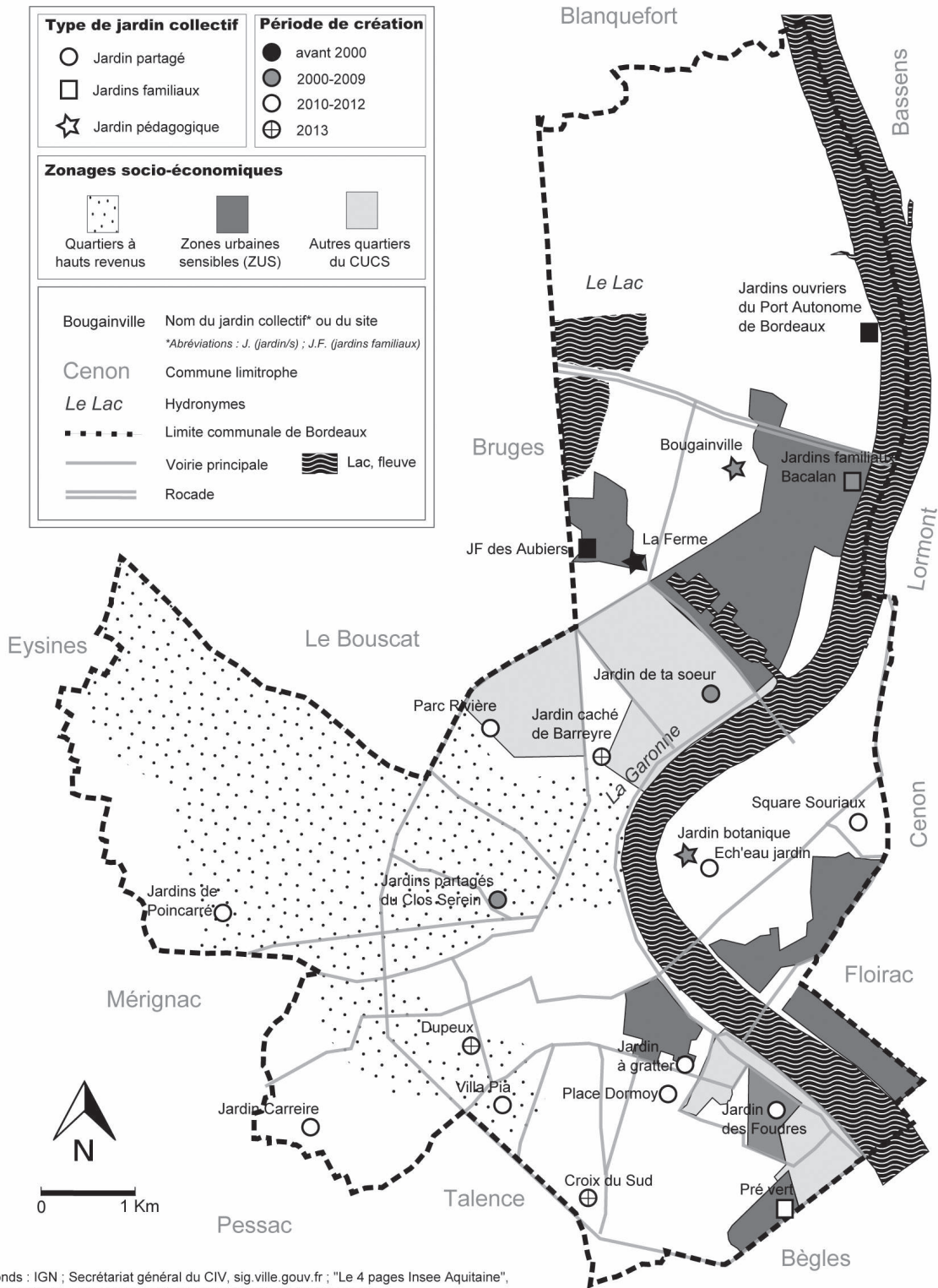
Outre les attendus écologiques, le discours qui appuie les expériences de jardins collectifs insiste sur les dynamiques humaines dont elles sont censées être porteuses. Si l'aspect économique lié à la production-consommation n'est pas une dimension majeure des principaux projets d'écoquartiers évoqués (ce qui ne veut pas dire qu'il soit absent du territoire), les jardins partagés ressortent en revanche des discours de projets comme activateurs systématiques du « vivre ensemble ». À la fois vecteurs de mixité, de médiation et d'interactions sociales fortes. La démarche jardinière est censée faire advenir des lieux d'échanges et de convivialité, de sensibilisation, autour d'activités communes, renforçant ainsi les relations entre habitants et au territoire de résidence. Le jardin partagé est tour à tour : « lieu

27. Trois présentés en 2009 et trois en 2011 ; tous en phase opérationnelle en 2012 excepté la requalification du quartier Les Érables.

28. Et du cas « hors concours » de l'écoquartier Belcier. Il s'agit d'une démarche associative d'amélioration du cadre de vie autour du concept d'Ecoquartier de centre ancien, au sud de la gare de Bordeaux, quartier Belcier.

29. Cf. site de la ville de Bordeaux [<http://www.bordeaux.fr/p81743>].

30. [<http://www.lacub.fr/nature-cadre-de-vie/55-000-hectares-pour-la-nature>].



Fonds : IGN ; Secrétariat général du CIV, sig.ville.gouv.fr ; "Le 4 pages Insee Aquitaine", février 2012 ; carte des revenus fiscaux déclarés en 2006 par UC ; Jardins : Direction des Parcs, des Jardins et des Rives, Ville de Bordeaux ; PAGODE. Réalisation : PAGODE

Figure 3 : Les jardins collectifs à Bordeaux en 2012 : type, insertion socio-spatiale et ancienneté.
The collective gardens in Bordeaux in 2012: type, socio-spatial insertion and age

convivial pour jardiner ensemble³¹ » selon le bailleur des Érables ; contribution au « développement de ce que l'on nomme habituellement une vie de quartier³² » pour l'association pressentie pour la future animation des parcelles de Ginko ; endroit visant à « rompre l'isolement », de création « du lien social et culturel » où doivent être développées de « relations d'entraide », des « rencontres », des « échanges de savoirs et de pratiques » du point de vue de la ville de Bordeaux³³. Grâce à un travail d'animation, les projets entendent ainsi favoriser les rencontres pédagogiques, intergénérationnelles, ainsi que l'inclusion de certaines populations, âgées ou handicapées, pour lesquelles le Jardin des Foudres, par exemple, offre « six bacs en hauteur sur pieds³⁴ ». Par la relation à la terre, ce sont les relations humaines et de voisinage, les sociabilités et les socialisations spécifiées par l'habiter durable, dont on attend la culture par les habitants-jardiniers.

L'« écocitoyen » fait aussi l'objet de toutes les sollicitations dans les discours analysés à Bordeaux et ailleurs, avec leur lot de bonnes pratiques spatialisées et diffusées par des actions prosélytes, éducatives ou d'éco-sensibilisation qui sont au cœur de tous les projets de jardins collectifs. Sortant d'un éco-habitat privé déjà pétri de cadrages comportementaux (économie d'énergie, d'eau, tri des déchets, etc.), l'habitant-jardinier de l'écoquartier se voit saisi par l'intention sociale « disciplinante » que véhicule, en douceur et de façon « concertée », l'espace collectif du jardin. Celui-ci devient un lieu de « normation », d'alignement des pratiques et modes de vie habitants (Cérézuelle, 2003), où l'on incite à l'abandon de mauvaises habitudes, mais aussi à la différenciation quant à des manières d'habiter classiques désormais décréées « non-durables » et « non-responsables ». En ce sens, le jardin est défendu par ses promoteurs comme une contribution à l'avènement de « l'écocitoyen idéal » qui devrait tout à la fois : s'impliquer dans les processus participatifs locaux, aux activités conviviales et solidaires du quartier, choisir les matériaux et plantes selon des critères stricts, trier et composter ses déchets, économiser l'eau potable tout en réutilisant celle de pluie, occu-

per les espaces verts, etc. Non sans accents « néo-hygiénistes » (Tozzi, 2013), le jardinage rejoint la panoplie d'activités physico-sportives « douces » ou de « bien-être », la promotion de styles de vies « plus sains et plus sûrs » qu'est supposée encourager la vie dans un quartier durable. Ainsi, l'argumentaire de Ginko évoque un site offrant « un cadre de vie naturel propice au repos et aux balades. Entre le parc, ses 500 arbres et ses milliers d'arbustes, les jardins partagés et les berges du lac, Ginko propose une multitude d'activités de loisirs et de détente. Footing, vélo, sports de voile, [...] jardinage³⁵ »...

Le jardin collectif, un terrain investi par les acteurs de l'aménagement

Outre le grand projet « Bordeaux 2030 » qui affiche une politique générale de verdissement par l'aménagement « de nouveaux espaces verts en développent une trame verte qui accompagne et dirige la densification », la végétalisation est à l'ordre du jour à l'échelle de sous-projets de la ville. C'est le cas pour l'OIN Euratlantique³⁶ (incluant l'écoquartier Belcier) qui affiche la nature en composante centrale. Dans ce contexte, l'intérêt de la ville Bordeaux pour les jardins partagés est clairement affiché : « Ils participent à la création de liens sociaux entre les habitants, à l'animation des quartiers, à la biodiversité et à la trame verte de la ville ainsi qu'à son embellissement³⁷. » Face à l'hétérogénéité des initiatives, la politique de gestion municipale des jardins est voulue « souple », renvoyant clairement à « l'initiative d'habitants qui souhaitent se retrouver pour jardiner ensemble, partager des moments de convivialité et échanger des savoir-faire [...] en fonction des potentialités, des opportunités et des attentes des habitants d'un lieu³⁸ ». Ayant opté pour un pilotage non contraignant de l'action jardinière sans renoncer à encadrer les activités ou à mettre en ordre les usages, la mairie conditionne son soutien³⁹ au respect d'« une philosophie et une méthodologie

35. [<http://www.ecoquartier-ginko.fr/esprit-ginko.html>].

36. Opération d'intérêt national Euratlantique : [<http://www.bordeaux-euratlantique.fr/>].

37. [www.bordeaux.fr/p80766].

38. Cf. : Charte des jardins partagés : [<http://www.bordeaux.fr/p80766>].

39. Les types d'accompagnement évoqués à l'appui des initiatives jardinières sont : la mise à disposition du terrain par le biais d'une convention (quand il est propriété de la ville) ; des aides pour la préparation du terrain (apport de terre, de plantes, arrivées d'eau, etc.) ; des possibilités d'aides à la mise en place et à l'animation du projet (aides directes des services pour le montage du projet et pour son équipement, finance-

31. [http://www.logevie.fr/images/fich4e5ce22136b23-Logevie_Ecoquartier.pdf].

32. [<http://association-les-jardins-daujourd'hui.asso-web.com/>].

33. Cf. site de la ville de Bordeaux [<http://www.bordeaux.fr/p81743>].

34. [<http://www.sudouest.fr/2011/10/26/le-jardin-partage-est-pret-a-etre-semble-536761-2780.php>].

d'intervention commune qui vise à garantir le respect social et environnemental du projet⁴⁰ ». Cette conditionnalité passe par l'adhésion à une « Charte des jardins partagés » qui vise les habitants-jardiniers et décline en pré-requis les deux volets de la durabilité urbaine, social et environnemental (en lien avec la « Charte du jardiner écologique bordelais⁴¹ »).

Essentiellement à travers la Direction de la nature porteuse d'un « Dispositif Nature » – créé en 2011 –, la CUB élabore sa propre politique de jardins collectifs et « souhaite accompagner les acteurs du territoire, notamment ceux du monde associatif, dans leur propre démarche de développement durable [...] l'Agenda 21 [soutenant] le développement des jardins sur le territoire communautaire⁴² ». Les modalités d'action visant le développement des jardins partagés passent par la mise à disposition de parcelles conventionnées, par des subventions à des associations (telles Jardins d'aujourd'hui, AOC, Terre d'Adèles) ou des villes. Comme pour Bordeaux, l'obtention de ces fonds est conditionnelle : accessibilité, gratuité, animations périodiques, etc. Un projet a été récemment « retoqué » pour cause d'accès payant, donc jugé discriminant pour les habitants et contraire à la dynamique collective d'appropriation et d'intégration attendue des projets de jardins. Le budget alloué aux associations est relativement peu élevé (environ 60 000 euros par an) et la procédure d'arbitrage complexe. En effet, la recherche d'un équilibre difficile dans l'affectation des subventions (répartition territoriale, non-redondance, équité) se couple à des chicanes décisionnelles successives : un Comité de projet, puis un Comité de pilotage Nature de ville, avant une validation par le Conseil de la Communauté urbaine. À la recherche d'un outil de pilotage et de coordination, la CUB travaille actuellement avec l'association nationale PADES⁴³ et la SCOP Saluterre sur un diagnostic du jardinage collectif pour son territoire qui devrait aboutir à la rédaction d'une charte des jardins collectifs, suffisamment précise pour cadrer

les expériences, mais suffisamment générale pour s'adapter à leur diversité⁴⁴.

Revendiquant de plus en plus une « approche globale de développement durable », les bailleurs sociaux autant que les promoteurs privés ont des intérêts multiples à organiser une gestion de proximité optimale, à mettre au centre de leur action l'amélioration du fonctionnement et de la vie quotidienne. Les bailleurs revendiquent une action jardinière en ce sens, voyant l'utilité de cette occupation des « abords du chez soi ». Logévie, dans le cadre de l'écoquartier des Érables à Ambares, programme même un « système » de jardins : une vingtaine de jardins familiaux, un verger pédagogique et un futur jardin partagé⁴⁵. Côté promoteurs privés, Bouygues Immobilier, par exemple, a récemment intégré un projet de jardins partagés à l'écoquartier Ginko⁴⁶. L'étude a été confiée à la SCOP Saluterre qui estime « très nouveau et encore anecdotique⁴⁷ » l'intérêt des promoteurs pour les jardins collectifs. E. Prédine⁴⁸ évoque les « gouffres culturels » entre logique promotionnelle et vision plus sociale des jardins, tout en reconnaissant l'évolution de l'intérêt de Bouygues pour un jardin partagé qu'il aménagera et dont la propriété pourrait être transférée à la Ville de Bordeaux. Ainsi, au fur et à mesure des échanges, les raisons stratégiques d'affichage et d'image se sont atténuées au profit d'enjeux plus subtils. Espace de formation, de socialisation de l'éco-habitant, contribution à une « nouvelle civilité d'habiter », le jardin trouve également un écho de rentabilité, en termes de « qualité de service » et de « moindre coût d'accompagnement, de gestion de conflit », entre les futurs locataires et copropriétaires d'un ensemble immobilier qu'il va falloir gérer et commercialiser pendant plusieurs années⁴⁹.

ment d'associations professionnelles pour le montage et/ou l'animation du projet...).

40. Cf. : Charte des jardins partagés : [<http://www.bordeaux.fr/p80766>].

41. *Idem*.

42. Cf. Compte-rendu de la séance du Conseil de Communauté urbaine du 26 octobre 2012.

43. Programme Autoproduction et Développement Social.

44. Ce paragraphe s'appuie sur un entretien réalisé avec Ronja Matimann, Chargée de mission Nature en Ville, Direction de la Nature, CUB, le 14 février 2013.

45. [<http://www.logevie.fr>].

46. Cf. intervention de Monsieur Franck Potier lors du conseil de quartier Bordeaux maritime du 14 mai 2012

47. Cf. interview de F. David représentant de la SCOP et co-fondateur du réseau Jardin Dans Tous ses États.: [<http://www.echobio.fr/dossier/vers-des-jardins-dutilite-publique/>].

48. Entretien réalisé le 18 janvier 2013.

49. *Idem*.

PARTICIPATION HABITANTE, PREUVES ET MISES À L'ÉPREUVE DES JARDINS COLLECTIFS

Dans les écoquartiers bordelais comme ailleurs, les recyclages institutionnels et les cadrages descendants s'hybrident avec les dynamiques jardinières portées par le savoir-faire des associations et des collectifs d'habitants. Si ces derniers s'organisent et font valoir leur expérience, leurs appropriations et leurs initiatives collectives, la réalité opérationnelle des jardins et les usages habitants restent soumis aux incertitudes et mises à l'épreuve⁵⁰, notamment celles liées au déploiement des expériences dans le temps mais aussi aux conflictualités et aux modulations sociales (Guyon, 2008) qui perturbent parfois le « co-habiter ».

Des acteurs associatifs activateurs d'appropriation et de participation

La gestion des jardins collectifs de la CUB se répartit au sein d'une vingtaine de structures qui fonctionnent le plus souvent dans un cadre municipal et à l'échelle de leur quartier. Alors que les opérateurs historiques – services municipaux (CCAS, espaces verts) et formations locales des grands réseaux (Jardins du cheminot, Jardins Girondins) – sont peu présents, trois groupes principaux se détachent : les associations d'habitants, les centres socioculturels, les associations compétentes sur un domaine environnemental. Rares sont les associations professionnalisées spécialisées qui s'impliquent dans la création et/ou l'animation de plusieurs jardins partagés. Un pôle de compétences bordelais semble se dégager autour de trois d'entre elles. Les Jardins d'Aujourd'hui bénéficient d'une reconnaissance à Bordeaux qui en fait notamment un acteur pressenti pour la gestion du futur jardin de l'écoquartier Ginko. Le savoir-faire particulier de l'association se fonde sur la promotion des jardins comme « support de développement social local » et l'accompagnement de jardins familiaux, pédagogiques ou partagés. Elle est en capacité par ses méthodes de « permettre aux habitants de gérer le jardin au quotidien et de prendre les décisions importantes

collectivement⁵¹ ». À côté, des acteurs émergent avec un cœur de compétence différent mais toujours à forte composante participative. Dans le registre de l'éducation à l'environnement, des AMAP et des circuits courts, l'association pessacaise Terre d'Adèles avec son jardin partagé a construit un modèle à forte notoriété dans l'agglomération. Enfin, le collectif Friche and cheap, qui travaille sur la « fabrication de lieux collectifs » dans des espaces abandonnés ou en attente de vocation, injecte un savoir-faire spécifique dans l'approche du paysage urbain.

Les centres sociaux sont souvent présents, avec des registres d'implication divers. Dans l'opération écoquartier d'Ambarès-et-Lagrave (Les Érables), en attendant la mise en œuvre du programme et de ses jardins collectifs, suite à un diagnostic réalisé en 2004, c'est en effet le centre social qui est sollicité par la mairie pour la mise en place d'un potager partagé provisoire. De porteur initial de la dynamique, le centre a ensuite été cantonné au rôle d'accompagnateur, d'intermédiaire entre les habitants et un bureau d'études finalement préféré par la municipalité pour le suivi du projet jardin. Ce rôle indispensable mais souvent discret de facilitateur, basé sur le lien avec l'habitant, est présent dans l'histoire des jardins familiaux d'insertion sociale bordelais. Par ailleurs, les animateurs sont souvent appelés à développer leurs activités sur les parcelles jardinières collectivement. Ce lien vaut parfois au centre socioculturel d'en avoir la gestion pleine et entière, comme à Bègles où la structuration d'une politique municipale de jardins collectifs passe par la désignation du Centre social et culturel l'Estey, appuyé par Arcins Environnement⁵², comme gestionnaire de plusieurs jardins, au-delà de son strict périmètre d'activité.

Enfin, sans solliciter de structures visant à accompagner ou répondre à la demande sociale de jardins, des habitants organisés peuvent créer leur jardin partagé. Ce modèle est à l'origine de plusieurs créations récentes à Bordeaux (Ech'eau jardin, Villa Pia, Carreire, Clos Serein, Poincaré). C'est en partie le cas pour le Jardin des Foudres, porté par l'association des habitants du quartier Belcier, l'Atelier des Bains douches, qui s'est ensuite professionnalisée. L'objectif général de la mobilisation habitante est

50. À l'instar aussi du contenant plus global qu'est le développement durable : cf. Boissonnade (2011), Beal *et al.* (2011), etc.

51. [<http://association-les-jardins-daujourd'hui.asso-web.com/>].

52. Association d'insertion par l'entretien et protection d'espaces verts et naturels.

de transformer un quartier populaire existant en « écoquartier de centre ancien », ce en combinant les modes d'habiter existants avec les nouvelles préoccupations de durabilité urbaine. La démarche de concertation engagée par la ville de Bordeaux et animée par l'association a mobilisé les habitants du quartier dès 2006. Par la suite, ayant sollicité la Société Bernard SA, propriétaire de parcelles dans le quartier, le collectif a pu obtenir, le 1^{er} décembre 2010, le prêt d'une première friche industrielle de 365 m²; l'objectif étant de réaliser un jardin partagé. Positionnée conformément aux attentes du politique – exigeant notamment une réalisation « concertée » avec les habitants⁵³ –, l'association a obtenu une aide logistique (pose d'une clôture, apport de terre, de mobilier, etc.) de la Direction des parcs et jardins de la Ville de Bordeaux. L'apport d'une somme de 10 800 € a suivi, conditionnée notamment à une animation du jardin partagé par l'Atelier Bains Douche qui privilégie « les habitants du quartier », « l'apprentissage des modes de jardinage respectueux de l'environnement », qui garantisse « l'accès au public du grand jardin au moins quatre fois par an à l'occasion de manifestations »⁵⁴. Cette initiative se couple à une participation de l'association au débat autour du projet urbain de rénovation bordelais, Euratlantique. Des ateliers participatifs sont par exemple organisés afin de recueillir les souhaits des habitants et de les transmettre au gestionnaire du projet. Parmi les propositions émergentes : un schéma de circulation douce et la végétalisation du quartier, plusieurs projets de rues fleuries, etc.

Une dynamique participative jardinière soumise aux incertitudes

Lire le jardin collectif au seul prisme de ses discours promoteurs, toujours engagés, convaincus du bien-fondé de la démarche peut masquer certains aspects. L'un d'entre eux est le risque d'artificialité des projets, d'une méthodologie, comme des liens qui sont censés se tisser à l'occasion de l'activité de jardinage collectif (Guyon, 2008). Ce, en rapport avec la croyance que le simple maniement de la pelle ou de la pioche suffirait à engager, à développer spontanément un habiter commun via le jardin. Plus que cela, à l'opposé des effets de pacification

sociale, des conflits peuvent naître de la participation autour d'un jardin collectif (Dumont, 2012). Le cas de l'écoquartier de Mérignac les Pins est à ce titre illustratif. Marqué par l'idée de « faire ensemble », voulue comme un « prélude au vivre ensemble », le projet d'aménagement d'un espace collectif, pourtant porté par le centre d'animation Cap Léo et des représentants d'habitants, n'a pas évité la cristallisation d'inquiétudes voire d'hostilité de la part des habitants. Au cours de réunions publiques, les propositions se sont notamment orientées vers un jardin d'agrément et un jardin potager avec une partie florale. Mais au cours de l'enquête préparatoire, certains ont manifesté leur peur d'actes malveillants dans un jardin potager collectif (vols, dégradation des plantes ou disputes entre voisins), révélant la crainte d'un non-respect des espaces communs, de même que des rapports conflictuels entre les générations (de façon schématique, d'un côté les « anciens cultivant », de l'autre les « jeunes dégradant »). Pour les auteurs de l'enquête « Les propositions faites ou choisies par les habitants du quartier des Pins sont pour la plupart des choix par défaut, car ils gardent toujours à l'esprit que quoi qu'il se fasse, cela finira par être dégradé par d'autres habitants du quartier⁵⁵ ». Derrière les bons sentiments jardinières de la durabilité, la réalité conflictuelle de l'habiter refait parfois surface.

Le foncier est un déterminant majeur du cycle de vie des jardins collectifs, qui par nature, rend les jardiniers tributaires d'un accord d'utilisation, normalement contractuel. Les appropriations, au sens de l'habiter, qui résultent de l'usage, des projections personnelles, peuvent se heurter durement à la versatilité des affectations foncières. En effet, les municipalités comme les acteurs privés, loueurs ou prêteurs de parcelles, ne souhaitent pas abandonner définitivement des utilisations foncières plus rentables. À Bordeaux, le projet Euratlantique a récemment causé l'émoi des habitants de Carles Vernet, en évoquant la fin du protocole d'occupation – initialement prévu pour 5 ans – du jardin partagé Prévert, installé en 2010 avec le soutien du collectif Friche and Cheap. Même si la décision a

53. Cf. Charte des jardins partagés : [<http://www.bordeaux.fr/p80766>].

54. Cf. Délibération du conseil municipal lors de la séance du 30 mai 2011.

55. En complément des entretiens réalisés, nous mobilisons aussi l'« Enquête sur l'aménagement de l'espace central de la deuxième tranche dans la Cité des Pins à Mérignac » réalisée par Léa Dubreuilh, en collaboration avec le Centre d'animation de Mérignac Cap Léo, en 2010.

été annoncée avec anticipation (la durée finale d'occupation passant à quatre ans et demi au lieu de cinq) et s'il est question de trouver une solution de transfert sur un autre espace, on constate ici que l'aménagement de la ville durable ne va pas sans paradoxes. L'objectif de densification du bâti induit la reconquête des mêmes friches qui sont susceptibles d'accueillir de nouveaux espaces collectifs facteurs de lien ou *a minima* d'aération du tissu urbain. D. Willis, architecte à Friche and Cheaps dénonce l'excessive densité qui découlera de l'érection d'un bâtiment entre la Cité Carle Vernet et la Résidence Richelieu : « Ils arrivent à supporter leur proximité par la présence de cet espace vacant entre eux. Espace vacant occupé par le jardin partagé Prévert. Le nouveau bâtiment va semble-t-il être une vraie barrière entre les habitants⁵⁶. »

Une épreuve que souhaite anticiper, à quelques centaines de mètres à peine, A. Sallenave, de l'Atelier des Bains-Douches, dans le cas du Jardin des Foudres⁵⁷ : « Les gens savent globalement sur le projet que c'est un lieu à caractère éphémère et ils l'ont investi, ils le bichonnent, il n'est pas fini d'aménager. [...] C'est ce chemin-là qui est intéressant, voilà, avoir le jardin c'est super en termes de lien, etc., mais en même temps on sait que c'est ce qu'on est en train de construire qui est très important, en tout cas, nous on l'anime comme ça, en disant aux gens c'est pas de l'acquis, on va pas l'avoir à chaque fois. » L'idée que la dynamique sociale est plus importante que le jardin lui-même illustre bien la façon d'habiter induite par le jardinage « partagé », selon ses promoteurs. Enjeu que corrobore R. Leitao⁵⁸ de Friche and Cheap, pour qui le jardin de Prévert « est devenu la manifestation physique d'une dynamique de quartier qui a mis du temps à se mettre en place, [...] ça va au-delà du projet de jardin, c'est le maintien d'un groupe apaisé dans le quartier qui apprend le mieux vivre ensemble ». Entre risque d'épuisement et redynamisation autour d'un nouveau projet, la mort d'un jardin – le *hardware* – est sans doute un test pour les synergies habitantes et d'une certaine façon, la ville durable. Cette fin ne doit pas oblitérer la primauté du *software*, soit la capacité qu'ont certains acteurs à générer des sociabilités – voire des solidarités – de voisinage, autour d'un projet.

CONCLUSION

À travers une démarche analytique s'appuyant d'abord sur la mise en perspective historique d'un inventaire des jardins actuels, puis sur une analyse de discours et enfin sur des études de cas permettant d'évoquer certains aspects opérationnels des expériences, la présente approche des jardins collectifs de l'agglomération bordelaise offre une perspective sur la culture de l'habiter durable qui s'est diffusée et se diffuse dans nos villes (tableau 1). Aujourd'hui, ce sont les aspirations sociétales à plus de nature en ville, mais aussi à plus de lien social, d'appropriation citoyenne, qui trouvent une correspondance forte dans le modèle du jardin partagé. Porté par un mouvement associatif national, sa résonance est particulière en territoire bordelais, du fait d'une antériorité dans l'expérimentation qui se traduit notamment par l'expertise des acteurs. D'autre part, les pouvoirs publics (commune et communauté urbaine) développent un discours prosélyte et normatif, érigeant le jardinier en éco-citoyen idéal et montrant des velléités de pilotage par leurs politiques émergentes. Enfin, l'écoquartier, est un espace où se rencontrent ces facteurs. Y culmine une mise en scène de la durabilité que les difficultés de mise en œuvre ou de pérennisation des expériences de jardins contribuent à démystifier. Le jardin collectif y apparaît aussi distinct de la dynamique collective qui l'anime, à l'image de ce qui sépare l'habitat de l'habiter. Le défi des quartiers durables se perçoit dès lors davantage en termes de capacité à entretenir un mouvement pérenne de dynamiques collectives d'appropriation, en soutenant les acteurs – professionnalisés ou pas – qui les accompagnent.

56. « On ne pourra pas tout épargner », *Sud-Ouest*, le 12 juillet 2012.

57. Entretien réalisé le 28 février 2013.

58. « On ne pourra pas tout épargner », *Sud-Ouest*, le 12 juillet 2012.

	Jardins ouvriers	Jardins familiaux	Jardins partagés
Période de référence	Début xx ^e -années 40	Années 50-années 80	Années 90 et au-delà
Localisation dominante	Bordeaux Nord ; proximité des sites industriels et des quartiers ouvriers	Périphérie rive droite (Floirac), rive gauche (Bègles) ; éloignement des quartiers d'habitat	Bordeaux ; reconquête de friches, délaissés urbains, espaces publics, insérés dans les quartiers centraux
Idéologie(s) dominante(s) portée(s) par les jardins collectifs	Hygiénisme physique, moral et social.	Hygiénisme physique, écologie et esthétisme urbains.	Néo-hygiénisme, développement urbain durable.
Fonctions dominantes des jardins collectifs	Production alimentaire, contribution à la santé et à la morale publique	Production alimentaire, activités d'occupation et de loisir	Verdissement, participation, création de lien social et sensibilisation à l'environnement
Modalités d'appropriation dominantes	Exploitation individuelle ou en famille.	Exploitation individuelle ou en famille.	Exploitation collective de parcelles individuelles et communes
Propriétaire foncier – structure délégataire	Sociétés HBM, patronat - Société des Jardins Ouvriers de Bordeaux et de sa région	Collectivités publiques, bailleurs sociaux - Société des jardins girondins	Collectivités publiques – associations d'habitants, associations professionnelles (Les Jardins d'Aujourd'hui)

Tableau 1 : Évolution des jardins collectifs à Bordeaux et enjeux autour de l'habiter
Main forms of collective gardens and stakes around housing and way of life

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDELET L., BASSET F., LE ROY A., 2008, *Jardins partagés. Utopie, écologie, conseils pratiques*, Éditions Terre vivante, 157 p.
- BÉAL V., GAUTHIER M., PINSON G. (dir.), 2011, *Le développement durable changera-t-il la ville? Le regard des sciences sociales*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 461 p.
- BONNY Y., OLLITRAULT S., KEERLE R., LE CARO Y. (dir.), 2012, *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, PUR, 408 p.
- BOISSONADE J., 2011, « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des éco-quartiers », *Espaces et sociétés*, 147, p. 57-75.
- CÉRÉZUELLE D., 2003, « Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité », *Communications*, 74, dossier « Bienfaisante nature », p. 65-83.
- CEREZUELLE D., LE FORMAL Y., ROCA P.-J., 1990, *Les jardins collectifs, un outil de développement social*, PADES, 226 p.
- CERTU, 2013, *Quels espaces publics pour les écoquartiers? Innovation et fondamentaux*, collection « Dossiers », n° 261, février, Éditions du CERTU, 104 p.
- COLL., 2006, « La Nature dans les modes d'habiter : Place, rôle et signification », Séminaire Modes d'habiter, UMR LADYSS, journée d'étude du 23 juin.
- D'ANDRÉA N., TOZZI P., 2011, « Animation et participation citoyenne dans les quartiers durables : expériences française de jardins collectifs », *Colloque international « Animation, cultures et citoyenneté. Modèles de politiques socio-éducatives et socioculturelles dans des contextes de changement »*, Institut d'Études Politiques et Sociales d'Aragon/université de Saragosse, Saragosse (Espagne) 26-27-28 octobre.
- DUBOST F., 1997, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 174 p.
- DUCHÉMIN E., « Agriculture urbaine d'hier à aujourd'hui : une typologie », in Coll., *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*, Paris, VertigO, 2013, p. 17-95.
- DUCHÉMIN E., WEGMULLER F., LEGAULT A.M., 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10, n° 2, septembre.
- DUMONT M., 2012, « Jardiner, à l'épreuve du collectif », in HAMMAN P., 2012, *Ville, frontière, participation : de la visibilité des processus démocratiques dans la Cité*, Paris, Orizons, série « Des textes et des lieux », 328 p.
- EMELIANOFF C., 2008, « L'éco-quartier peut servir de levier à un changement de mode de vie », *Entretien, Territoires*, 487, avril, p. 28-30.
- Fayet V., 2005, « La politique des jardins collectifs de Bordeaux », Actes du forum « 4 jours pour les jardins partagés », Paris, 16, 17, 18 et 19 juin.
- GUIGOU B., 2002, *Les démarches de gestion urbaine de proximité. Améliorer le quotidien des habitants par une gestion concertée villes-bailleurs*, GIE Villes et Quartiers - Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France, 90 p.
- GUYON F., 2008, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 134, p. 134-152.
- LEVY J., Préface, in Pinson D. et Thomann S., 2002, *La Maison en ses territoires : de la villa à la ville diffuse*, L'Harmattan, p. 10.
- NAHMIA P., HELLIER E., 2012, La gouvernance urbaine en question : le cas des lieux de nature cultivée. Une lec-

- ture de la situation rennaise, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 12, '2, septembre, mis en ligne le 3 décembre 2012, consulté le 7 avril 2013. URL : [<http://vertigo.revues.org/13109>]; DOI : 10.4000/vertigo.13109.
- NAHMÍAS P., LE CARO Y., 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain/Urban Environment*, vol. 6, p. 1-16.
- PASCHENKO O., CONSALES J.-N., 2010, Les jardins collectifs. Derrière une seule notion, des réalités territoriales contrastées, *Durabilis*, '11 : « Les jardins urbains partagés », septembre, p. 8-13.
- PREDINE E., COLLAERT J.-P., 2009, *Des jardins en partage*, Rue de l'échiquier, 96 p.
- ROUSTANG G., 2004, *Jardins de développement social et gestion associative : étude de cas*, PADES, 42 p.
- SCHEROMM P., 2013, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », *Métropolitiques*, 13 mai ; URL : [<http://www.metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>].
- TOZZI P., 2013, Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français, *Norois*, 2/ 2013 (n° 227), p. 97-113.
- TRIBOUT S., 2009, *Quelle durabilité des quartiers durables ? Une mise à l'épreuve par le concernement environnemental des populations et leurs modes de vie et d'habiter*, Mémoire de Recherche, Master « Urbanisme et territoires », Institut d'Urbanisme de Paris, 115 p.
- WEGMULLER F., DUCHEMIN E., 2008. « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours sur la base du programme des jardins communautaires », colloque *Innovation and sustainable development in agriculture and food*, Montpellier, du 28 au 1^{er} juillet.